

Le 25 mai 2018

INAUGURATION DU PARC EOLIEN CNR DE PLANEZE A SAINT-GEORGES-LES-BAINS : UNE REUSSITE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

Ce vendredi 25 mai, Elisabeth Ayrault, PDG de CNR, et Bernard Berger, Maire de Saint-Georges-les-Bains (Ardèche), ont inauguré le parc éolien de Planèze en présence de Olivier Amrane, Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Jacques Genest, Sénateur de l'Ardèche, Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche, et Bernard Roudil, Sous-Préfet de Tournon-sur-Rhône. Mis en service en octobre 2017, ce parc de 5 éoliennes dispose d'une puissance installée de 11,5 MW, et produit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 4 fois la commune de Saint-Georges-les-Bains. Premier parc de CNR ouvert au financement participatif, il est également le premier parc éolien en France pour lequel des collectivités du territoire ont pris part au financement participatif.

Le parc de Planèze représente un investissement de 12,5 M€.

Porté par CNR depuis 2007 et mis en service en octobre 2017, ce parc de 5 éoliennes est le fruit d'une concertation étroite avec les élus, depuis le démarrage du projet. D'une puissance installée de 11,5 MW, il peut produire en moyenne 20.5 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 8 500 habitants.

Un chantier en plusieurs phases

Après une première phase de travaux préparatoires entre juillet 2015 et 2016 (études archéologique et géotechnique), la construction du parc a démarré en septembre 2016. Une importante phase de transport des éléments des 5 éoliennes sur site, avant leur montage, a été organisée entre juin et juillet 2017.

Le chantier s'est déroulé en 6 grandes phases et s'est achevé en octobre 2017 :

- Septembre 2016 à janvier 2017 : Défrichage, terrassement et réalisation des accès et plateformes ;
- Octobre 2016 : Réalisation des réseaux inter-éoliens ;
- Décembre 2016 : Transport et installation du poste de livraison ;
- Décembre 2016 à mars 2017 : Réalisation des fondations ;
- Janvier à mai 2017 : Elargissement de la RD 232, travaux préparatoires (dépose des réseaux aériens) et travaux de renforcements des ouvrages de soutènement (génie civil) ;
- Juin à septembre 2017 : Transport et montage des éoliennes
- Octobre 2017 : mise en service.

Pour ce chantier, comme pour l'ensemble de ses chantiers, CNR, propriétaire du parc et maître d'ouvrage, a fait appel à des entreprises rhônalpines, parmi lesquelles :

- OT ENGINEERING pour les fondations ;
- BERTHOULY pour la voirie, la création des plateformes et des chemins d'accès ;
- RAMPA pour les réseaux inter-éoliens.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

Un transport exceptionnel

L'implantation du parc de Planèze a nécessité la mise en œuvre d'une logistique et de moyens de transport très spécifiques pour les éléments les plus volumineux des éoliennes, impliquant notamment :

- **Une zone de stockage « déportée »**

Dans le cadre du chantier, une zone de stockage a été installée à 12 kilomètres du parc éolien, sur la commune de Saint-Georges-les-Bains, à la confluence du Rhône et de la rivière Turzon. Elle a permis d'entreposer les 45 éléments principaux qui constituent les 5 éoliennes (9 pièces principales par éolienne).

Entre le 19 et 23 juin, plusieurs camions ont effectué des rotations avec les éléments les moins « encombrants » des éoliennes.

- **Des remorques automotrices pour le transport des éléments les plus volumineux**

Le transport des pièces les plus volumineuses des éoliennes (pales et sections de mâts) a démarré en juin 2017. Il a nécessité le recours à un type de remorque spécifique et adaptée aux routes sinueuses et permettant de s'affranchir des obstacles de la route.

Le parc en chiffres

Nombre d'éoliennes	5
Capacité totale installée	11.5 MW
Prévision de production annuelle moyenne	20.5 GWh
Equivalent de consommation domestique annuelle	8500 personnes
Emissions de CO2 évitées	13735 tonnes/an
Hauteur des mâts	64 m
Longueur des pâles	35 m
Hauteur totale (en bout de pale)	100 m
Fournisseur des éoliennes, maintenance et exploitation	ENERCON

Une participation plébiscitée pour la première campagne de financement participatif de CNR

CNR a choisi d'associer les riverains à la réussite du projet, à travers une campagne de financement participatif, permettant ainsi de partager la richesse créée par l'exploitation de la ressource naturelle.

Elle a fait appel à Enerfip, plateforme spécialisée dans le financement participatif de projets liés à la Transition Energétique, pour permettre aux riverains de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, aux collectivités, aux salariés CNR, et à tout citoyen, d'être acteur de la transition énergétique dans le cadre du parc éolien de Saint-Georges-les-Bains.

Ouverte le 1er mars 2017, cette campagne a été un succès auprès des riverains comme auprès des collectivités locales du territoire de Rhône-Crussol, qui pour la première fois en France, ont pris part au financement participatif d'un parc éolien :

Le plafond de collecte de 300 000 euros a été atteint en 5 jours, avec une souscription à 100% par des habitants de Rhône-Crussol.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Une deuxième collecte a donc été lancée dès le 9 mars 2017, avec un nouveau plafond de collecte de 400 000 euros pour étendre la participation autour du projet :

- Aux habitants de la communauté de communes Rhône Crussol n'ayant pu souscrire lors de la première collecte
- A 3 communes de Rhône-Crussol (Saint Georges les Bains, Soyons, Cornas) et la Communauté de communes Rhône Crussol.
- Aux salariés CNR
- A l'ensemble des citoyens de France

Agir pour la transition énergétique

Le parc éolien de Planèze est un projet développé en lien étroit avec les élus de la commune, déjà engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de transition énergétique par le biais de projets d'énergies renouvelables. En 2014, un parc photovoltaïque de 2,4 MWc a ainsi été mis en service sur la commune, permettant de produire chaque année l'équivalent de la consommation électrique de 1500 habitants. Avec le parc éolien de Planèze, pouvant produire l'équivalent de la consommation de 8 500 habitants, soit plus de 4 fois le nombre d'habitants de la commune, **Saint-Georges Les Bains devient un « territoire à énergie positive ».**

Pour CNR, Le parc de Planèze est le **39ème** mis en service. Il permet à CNR de disposer à ce jour de 520 MW de puissance installée en éolien en France et vient illustrer sa politique soutenue de développement initiée depuis plus de 10 ans dans les énergies renouvelables aux côtés des territoires.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l'énergie, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires 2017 : 1 238 M€
- Effectif : 1 370 collaborateurs - 14 500 emplois directs et indirects générés par CNR
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3696 MW
- Production moyenne annuelle : 14,4 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Ensemble du parc de production : 45 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 42 parcs éoliens, 20 centrales -photovoltaïques.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel